Atelier 7 : « Des parcours alternatifs pour une fabrique des possibles »

Animation : Hélène GHESQUIERE
Personnes ressources : – Benoit ROIG, Président de l'Université de Nîmes – Laurence REMAUD, IPR-IA

Mercredi 24 Mars à 14 h
Université de Nîmes (30) et en ligne

Le plan étudiant lancé en octobre 2017 suivi de la loi ORE (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) transforme en profondeur l'accès à l'enseignement supérieur en tournant définitivement la page du tirage au sort et en se donnant pour mission d'accompagner tous les étudiants vers la réussite. Dans ce contexte les futurs étudiants doivent avoir la possibilité et donc la liberté de réaliser leur propre parcours, « notion » que l'on retrouve dans la réforme du lycée quel que soit la voie, voie générale, technologique ou professionnelle. La réforme insiste sur l'accompagnement des lycéens dans leur parcours d'orientation pour leur permettre de choisir librement leur voie et ceci dès la seconde. En lien avec des taux de réussite au baccalauréat en augmentation on observe chez les néo-bacheliers un désir de plus en plus fort de poursuite d'études dans le supérieur ainsi que celui d'avoir un statut « étudiant ». Les bacheliers professionnels sont de plus en plus nombreux à souhaiter poursuivre en STS, IUT, université, de même pour ceux des séries technologiques. La pression reste donc importante sur les formations postbac et le nombre de places devient un facteur limitant pour accueillir tous les bacheliers.

Parmi les conséquences de cet état de fait on observe en particulier des bacheliers professionnels qui malgré un avis favorable dans *Parcoursup* ne sont pas retenus en STS, car ils ne sont pas sélectionnés, ce sont les « reçus collés » du système éducatif, ou bien des lycéens devenus étudiants qui sont désorientés, en grande difficulté, qui décrochent dès les premiers mois. C'est le plus souvent le résultat de la non-adéquation entre leur profil, leurs compétences, leurs formations initiales et les attendus des formations auxquelles ils postulent.

C'est ainsi que des réflexions s'engagent pour créer des dispositifs innovants en marge des filières classiques de formation pour lutter contre l'abandon, l'échec et permettre à tous bacheliers de faire les études supérieures de leur choix.

Pour aider les bacheliers professionnels sans affectation en STS à mieux se préparer pour accéder au BTS de leur choix, des classes passerelles sont créés : ce sont des classes destinées aux bacheliers professionnels, et à titre exceptionnel aux bacheliers technologiques, d'une durée d'une année scolaire, elles visent la consolidation des acquis afin de permettre à ces élèves de réussir leurs études supérieures au regard des attendus des différentes spécialités de BTS. A l'université les équipes pédagogiques

multiplient les initiatives pour mettre en place des dispositifs innovants permettant la réussite en licence dans le cadre de la campagne de parcours de la réussite (PaRéO à l'université de Paris Descartes, Dispositif ascenseur social à l'université d'Aix Marseille, Certification Réagir, Rebondir, Réussir à l'université de Montpellier, par exemple). Quel que soit le dispositif choisi, les objectifs pédagogiques sont les mêmes : conforter le projet d'orientation du jeune, développer les compétences méthodologiques, consolider les compétences psychosociales, renforcer ou compléter les acquis des élèves dans la perspective d'une meilleure adaptation à l'enseignement supérieur.

À partir de témoignage et d'expériences menées dans deux lycées de l'académie de Montpellier, du questionnement de l'université pour la mise en œuvre de dispositifs alternatifs, nous chercherons à déterminer les facteurs de réussite et /ou les freins de la mise en œuvre, ainsi que la pertinence de ces dispositifs. Nous nous questionnerons sur la capacité du système à généraliser ces expériences, ou au contraire à les marginaliser. Nous chercherons à comprendre si la liberté pédagogique laissée aux acteurs, l'absence de programme et de normes de ces dispositifs sont source de réussite et de progrès … dans la fabrique du possible !